

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Session du **4^{ème} trimestre 2022**
Séance du **14 novembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze novembre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le huit novembre, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire

Nombre de membres en exercice : 29 Secrétaire de séance : Philippe LANGANNE

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Liliane BORTOLUZZI	X		Philippe LANGANNE
Karine FALCONNAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Ludovic MONDONGO	X			Isabelle DUMONT			Ludovic MONDONGO
Fabienne DREME	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Guy PONTAROLLO			Pierre GAERON	Nathalie DAVIET	X		
Carole BERNIGAUD			Fabienne DREME	Guillemette SCHALBURG	X		
Eric FRULLINO			Yvan SONNERAT	Vanessa LEBAILLY	X		
Yolande BAUDIN	X			Grégoire BALLANSAT			Jérôme CHAMOSSET
Philippe LANGANNE	X			Luc DUBOIS	X		
Gérard FLUTTAZ			Karine FALCONNAT	Jean-Marc STEDILE	X		
Jean-Claude PERCEVAL	X			Sophie FORNUTO			Luc DUBOIS
Christine PEPIN	X			Séverine CARTIER			David DEVILDER
Alain GIMENEZ	X			Corinne BRUCHE			Jean-Marc STEDILE
Roger DALLEVET	X			David DEVILDER	X		
Pierre AGERON	X						

Délibération N°2022-109 MARCHES PUBLICS – AVENANTS 02 AU LOT 03 DU MARCHE DE FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU les marchés attribués dans le cadre de la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration scolaire,

VU le projet d'avenant n°02 au lot 03

ENTENDU le rapport de Mme l'Adjointe aux finances et à l'administration générale,

Par délibération du 22/11/2021, la commune a attribué des lots pour la fourniture de denrées alimentaires afin de fournir les produits nécessaires à la confection des repas pour les cantines scolaires notamment.

Les événements récents nationaux et internationaux entraînent une tension sur certaines matières premières et ainsi une hausse des prix. Le montant du marché concernant ce lot doit à nouveau faire l'objet d'un avenant pour permettre l'acquisition des denrées nécessaires à la confection des repas pour les écoles.

A titre d'information, les prix des 3 titulaires retenus sur ce lot présentent les augmentations moyennes suivantes :

- DS Restauration : +8.4%
- Passion Froid : +4.11%
- Krill : +6.91%

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2022-109	MARCHES PUBLICS – AVENANTS 02 AU LOT 03 DU MARCHÉ DE FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES
--------------	------------	--

Il est en conséquence proposé une augmentation globale du marché relatif au lot 03 suivante :

LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT HT MARCHÉ INITIAL	AVENANT 01 HT	AVENANT ESTIME 02 HT	NOUVEAU MONTANT HT MARCHÉ
3	SURGELES	DS RHONE-ALPES	30 000,00	3 000,00	3 300,00 €	36 300,00
		PASSION FROID				
		KRILL				

➤ Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver l'avenant 02 au lot 03 tels que présentés ci-dessus et annexé à la délibération
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les éléments se rapportant à la présente décision

LE CONSEIL MUNICIPAL,

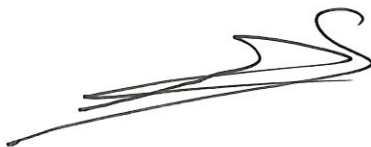
Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	29	Majorité absolue	15
POUR(S)		CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
29		0		0	

ADOPTE cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Yvan SONNERAT.




Le secrétaire de séance,
Philippe LANGANNE.



Délibération exécutoire compte tenu :
De sa transmission en Préfecture le : 15/11/2022
De sa mise en ligne le : 16/11/2022

Mairie de Sillingy

